

***Conférence de presse de Bernhard Pulver, Directeur de l'instruction publique du canton de Berne, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux sis au Centre interrégional de perfectionnement (CIP)***

***Tramelan, le 23 octobre 2009, 10h30, salle Bellatrix Centre***

La Direction de l'instruction publique, un précieux trait d'union entre les deux communautés linguistiques du canton de Berne.

**A. Préambule (Bernhard Pulver)**

Mesdames et Messieurs les représentants des médias,

Permettez-moi de vous souhaiter une cordiale bienvenue à cette conférence de presse à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne au CIP à Tramelan. Je saisis cette opportunité pour aborder évidemment un certain nombre de thèmes liés à l'implantation francophone de ma direction dans la partie francophone du canton. Je la saisis aussi pour procéder, en guise de bilan, à un tour d'horizon de certains dossiers francophones, cantonaux,

interjurassiens et intercantonaux qui ont jalonné cette législature qui touche à sa fin, dans les domaines de la formation et de la culture.

Permettez-moi de vous présenter les différents collaborateurs et collaboratrices présents aujourd'hui à cette conférence de presse pour marquer l'événement, pour répondre aussi à vos éventuelles questions à l'issue de la conférence de presse, à savoir

- les membres de la Conférence de coordination francophone (COFRA), Mesdames et Messieurs
  - o **Anne-Marie de Buman** (Cheffe de la section francophone de l'enseignement supérieur ; OENS),
  - o **Aline Delacrétaz** (Cheffe de la section francophone des activités culturelles à l'Office de la Culture ; OC),
  - o **Francine Pellaud** (Inspectrice),
  - o **Gisèle Paroz** (Administratrice de la COFRA),
  - o **Dominique Chételat** (Chef de la section francophone de l'Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation, OECO),
  - o **Jean-Pascal Lüthi** (Chef de la section francophone à l'Office de l'enseignement

secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle ;OSP),

- **Christian Merkelbach** (Section recherche, évaluation et planification pédagogiques, SREP),
- **Serge Widmer** (Inspecteur), et
- **Guy Lévy** (Président de la COFRA et Secrétaire général adjoint),

- ainsi que Messieurs **Francis Boillat** et **Denis Juillerat**, conseillers pédagogiques, et **Jacques Nuoffer**, psychologue, rattachés tous trois au secrétariat général.

## **B. En guise de bilan (Bernhard Pulver)**

### **a. Collaboration avec le CAF et le CJB**

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF), le Conseil du Jura bernois (CJB) et moi-même sommes entrés en fonction à la même date, à savoir le 1<sup>er</sup> juin 2006, il y a un peu plus de trois ans. Trois années jalonnées de multiples contacts qui ont permis aux uns et aux autres à la fois de construire leur propre identité politique et institutionnelle et à la fois de développer une collaboration de plus en plus étroite et pertinente au service de la région et du canton, au service de la formation et de la culture.

Il faut savoir, qu'à l'heure actuelle, le CAF et le CJB rencontrent des membres de la COFRA et de la Direction de l'instruction publique entre 35 et 40 fois annuellement, plus précisément dans les compositions à géométrie et fréquence variables suivantes :

- i. 1-2 rencontres CAF-CJB avec moi-même et la COFRA
- ii. 3-4 rencontres entre chacune des sections formation et la COFRA
- iii. 10 rencontres entre la Section des affaires culturelles du CAF et l'OC francophone et 10x par année entre la Section Culture du CJB et l'OC francophone
- iv. 10 rencontres entre les deux secrétaires généraux du CAF (M. David Gaffino) et du CJB (M. Fabian Greub) et le président de la COFRA (M. Guy Lévy).

Une façon simple et évidente de constater que l'intention du Statut particulier prend corps et volume dans la vie quotidienne des partenaires que nous sommes, sans compter les innombrables contacts informatisés ou téléphoniques qui viennent eux aussi tisser ce lien essentiel à travers des échanges d'information et des consultations, des discussions, des débats aussi selon les thématiques abordées. Un cadre administratif, stratégique aussi, un cadre vivant surtout. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour remercier les membres du CAF, les

membres du CJB et les membres de la COFRA pour le dynamisme et le sérieux qu'ils affichent les uns et les autres à mettre en oeuvre l'esprit du Statut particulier.

## **b. Les dossiers abordés, finalisés ou en cours de finalisation**

Il est impossible de répertorier l'ensemble des dossiers abordés durant cette législature et je souhaite ici retenir les éléments qui suivent, qui tous, d'une façon ou d'une autre, ont fait l'objet de discussions avec les deux conseils conformément au Statut particulier.

### **Dans le domaine de la formation**

En préambule, permettez-moi tout d'abord de dire que j'ai le sentiment d'avoir instauré un rapport de confiance avec les partenaires de la formation en général, ce qui constituait à mes yeux un objectif prioritaire. Je m'en suis rendu compte au fil des rencontres avec les actrices et acteurs de la formation, au fil des dossiers discutés avec les enseignantes et les enseignants, avec les directions, les autorités scolaires, les parents, voire les étudiantes et les étudiants, les associations professionnelles aussi, des dossiers qui ont défilé durant cette législature, que ce soit

la stratégie de la formation, le projet éducation et culture, l'enquête « Où le bât blesse-t-il ? », l'intégration, les horaires-blocs ou la journée continue (j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer sur ces importants dossiers). Non pas que nous ayons toujours été d'accord mais la discussion, parfois difficile, a toujours été possible sans remettre en question la réalité de cette confiance fondatrice. Elle a aussi permis de trouver des solutions. J'en suis profondément heureux, puisque j'estime que nous sommes là au coeur de la démocratie, au coeur aussi d'une démocratie vivante, celle voulue par le Statut particulier.

Ceci dit, permettez-moi de m'arrêter plus particulièrement aux éléments suivants :

1. La mise sous toit du **Plan d'études romand (PER)**, un chantier pharaonique suis-je tenté de dire, unique en son genre en Suisse et dans lequel le canton de Berne a joué un rôle important, ne serait-ce que par le rôle qu'y a tenu Monsieur Merkelbach, chef du projet au niveau romand (qu'il soit ici publiquement remercié pour l'immense travail réalisé jusqu'ici), mais aussi par les multiples discussions internes et intercantionales impulsées par le canton de Berne, autour de thématiques qui me tiennent à coeur comme celle des

approches didactiques fondées sur la mise en activité des élèves, la mise sur pied d'épreuves romandes, de la Formation générale, de l'éducation sexuelle, et j'en passe.

2. L'adhésion non problématique à la **Convention scolaire romande** (depuis 2008) et plus fragile à l'accord **Harmos** depuis peu, votation dans laquelle les voix francophones du Jura bernois et de Bienne notamment ont été décisives, deux textes qui portent les principes minimaux et à mes yeux incontournables de l'harmonisation scolaire, mais qui portent aussi des thématiques plus discutées qui nécessiteront une grande attention -j'en suis encore plus convaincu depuis le 27 septembre- à savoir

a. celle des **standards** et de leur mise en oeuvre, qui visiblement ont développé, plus du côté alémanique que du côté francophone du canton, de grosses inquiétudes, voire des résistances, notamment du côté des enseignantes et des enseignants dont nous saurons tenir compte et qui doivent continuer à nous inviter à la vigilance ;

b. celle aussi de la **scolarisation à 4 ans** qui demandera toute notre attention pour mettre sur pied

des scénarios souples qui intègrent certaines inquiétudes parentales.

3. Dans le domaine de la formation professionnelle, le **dossier CPJB** (Centre professionnel du Jura bernois) a fait l'objet d'une première consultation puis d'une phase de réflexion et de travail avec le canton du Jura pour consolidation.

Suivra une deuxième consultation des deux conseils et une décision de ma part d'ici le début de l'année prochaine. Un dossier délicat puisqu'il en va de la pérennisation d'une formation professionnelle cohérente et solide, du maintien aussi d'un réseau de lieux de formation suffisamment dense et fréquenté, ce qui n'est pas toujours compatible. A ce jour, le nouvel organigramme de direction est en place, l'implantation des formations fera l'objet de discussions dès la semaine prochaine avec le CAF et le CJB sur la base du rapport consolidé.

4. Dans le domaine des **Hautes écoles**, la nouvelle convention de la **HES-SO-S2** a suscité de grandes réflexions tant à l'INS, qu'au CAF et au CJB, et, lié à ce dossier, l'avenir de la **HE-Arc** a lui aussi tenu le devant de la scène.

La décision du regroupement des formations à Neuchâtel a constitué un succès dans un dossier difficile qui a nécessité des discussions complexes et a illustré de façon exemplaire la capacité du Jura bernois, de ses autorités régionales et communales, à prendre distance et à envisager l'avenir de la région sur le long terme.

L'Arc jurassien et la Bienne francophone, le canton de Berne et les cantons partenaires du Jura et de Neuchâtel se trouvent confrontés ici à une problématique vitale à mes yeux et ma préoccupation première a toujours été celle de concilier, voire préserver la proximité, l'existence, la pérennisation et la cohérence d'offres de formations tertiaires de qualité. Le tertiaire, on le sait, est en ébullition depuis l'Accord de Bologne et il prend parfois l'allure d'une jungle imprévisible et dangereuse. Des batailles ont été menées, d'autres doivent encore être menées pour conserver l'essentiel mais elles ne doivent pas aboutir à des compromis qui ressemblent à une capitulation.

L'augmentation du nombre des étudiantes et étudiants de la HE-Arc est un encouragement et montre que l'existence de cette institution performante est capitale

pour le tissu économique et social de la région, qu'elle fait sens et que tout doit être mis en oeuvre pour préserver notre institution dans le cadre de la HES-SO. L'équilibre est fragile, mais à l'heure actuelle il reste la meilleure solution. La conférence de presse d'hier va bien dans ce sens.

La **HEP-BEJUNE** quant à elle, est confrontée aux mêmes défis. La réflexion sur la localisation des formations doit veiller aux mêmes soucis de la proximité, de l'existence, de la pérennisation et de la cohérence de l'institution et je reste convaincu dans ce dossier du rôle capital que pourrait être appelé à jouer le site biennois de l'institution.

### **Dans le domaine de la culture**

En guise de préambule aussi, je tiens ici à souligner la satisfaction que j'ai à constater que les relations avec les responsables des dossiers culturels du CAF et du CJB sont de qualité et reposent elles aussi sur un rapport de confiance qui ne signifie heureusement par l'aseptisation de nos relations. S'il est un domaine qui vit du débat, voire de la confrontation, c'est celui de la culture et c'est bien avec cette ouverture-là que j'ai vécu les multiples contacts

que j'ai eus avec les milieux culturels, artistes et institutions de la région et du canton, notamment dans le cadre de la mise en oeuvre de la première stratégie culturelle du canton et dans celle du projet Education et culture. A côté de la thématique importante -et exigeante en termes de temps investi- des subventions à la culture où la collaboration entre l'INS, le CJB et le CAF demande encore à être consolidée, les dossiers culturels sont marqués du sceau interjurassien, Certains ont abouti, d'autres sont encore en discussion.

Quoi qu'il en soit, je tiens à souligner la qualité de la vie culturelle du Jura bernois et de Bienne, ponctuée d'événements accrocheurs qui vont de la Fête jurassienne de musique à Stand d'été en passant par le Festival du film français d'Helvétie, les saisons symphonique et lyrique à Bienne, le Festival de la bande dessinée Tramlabulle, le précieux travail de Mémoires d'Ici, l'enthousiasme que dégage le Festival de l'UltraCourt, les musées, les cinémas de la région et autres innombrables manifestations qui font du Jura bernois et de Bienne une région active dans le domaine culturel qui propose une offre d'une rare richesse, où il fait bon s'arrêter et rester.

Ceci dit, permettez-moi de m'attarder plus particulièrement sur les éléments suivants :

1. Contrairement à ce qu'on a pu lire dans la presse, le canton de Berne ne bloque en rien le dossier **CREA (Centre régional d'expression artistique)**. Conformément à ce qui a été décidé avec le Jura, il est en attente d'une étude complémentaire de M. Duport portant sur l'opportunité d'un CREA sur deux sites, Delémont et Bévillard, et sur la possibilité de réduire le budget d'investissement. Dans le cadre de ce mandat, une délégation s'est rendue à Calais pour y découvrir le centre des arts de la scène *Channel*. Un lieu mais aussi semble-t-il un concept culturel qui pourrait venir enrichir la réflexion interjurassienne sur le CREA.
2. Concernant l'**Office interjurassien de la culture (OIJAC)**, Mme Baume-Schneider et moi-même avons décidé en date du 4 mai dernier de donner mandat aux deux délégués à la culture que sont Mme Delacrétaz pour le canton de Berne et M. Voisard pour le Jura d'étudier les deux variantes d'un Office interjurassien de la culture d'une part et d'un Office intercantonal incluant l'agglomération biennoise d'autre part. Pour l'heure, le projet de mandat est entre les mains de Mme Baume-Schneider qui souhaite me rencontrer à ce propos.

Je pars de l'idée que le mandat, une fois officiellement transmis et réalisé, devrait permettre d'avancer.

3. On peut encore relever, toujours sur le plan interjurassien que tant la **Commission intercantonale des arts de la scène** que la **Commission intercantonale de littérature** ont vu le jour et sont donc en activité, ce dont je me réjouis bien évidemment.

### **C. Une implantation plus forte (Guy Lévy)**

Il y a depuis longtemps des collaboratrices et des collaborateurs de la Direction de l'instruction publique qui travaillent au CIP à Tramelan du côté de l'OSP pour la formation professionnelle, du côté de l'OECO pour le service MITIC, la coordination de la lecture par exemple, du côté du Secrétariat général avec la Section recherche, évaluation et planification pédagogiques (SREP), du côté du Service des subsides ou du côté de la COFRA.

Vont venir s'ajouter un certain nombre de collaboratrices et de collaborateurs, tous affiliés à l'OECO, dont le Chef de la Section francophone Dominique Chételat et les

inspecteur et inspectrice, pour atteindre un total de plus de trente personnes qui seront dorénavant implantées dans la partie francophone du canton du côté de Tramelan, étant entendu que celles déjà localisées à Bienne, à Péry ou à Tavannes y restent.

La nouveauté à Tramelan sera plus d'ordre qualitatif que quantitatif puisque de disséminées qu'elles étaient dans le CIP, ces personnes vont se retrouver dans deux étoiles, de quoi rêver évidemment, et surtout de quoi donner une consistance réelle à cette implantation et à la COFRA. Entre voisins, aurais-je envie de dire, on prend plus facilement conscience qu'on appartient à une même communauté. Il y a quelque chose de virtuel dans la COFRA, et c'est normal puisqu'elle est conférence de coordination et pas un office par exemple. La concentration va permettre d'accroître la lisibilité et la consistance, dès aujourd'hui on se rendra à Tramelan pour y rencontrer la Direction de l'instruction publique plus fréquemment et de façon plus explicite serais-je tenté de dire.

En lien avec cette implantation renforcée au CIP, signalons encore l'ouverture à Péry du *Centre d'Accompagnement, de Conseil et de Consultation pour les Enseignantes, les Enseignants et les Etablissements*

*scolaires* (ACCES en abrégé), qui réunira le conseil pédagogique, le service d'écoute et d'orientation du corps enseignant ainsi que la formation continue de la HEP-BEJUNE. Un centre de conseil et de réflexion à la disposition du corps enseignant, des directions et des établissements scolaires qui souhaitent être appuyés dans la mise en oeuvre de projets pédagogiques, se préparent à enseigner dans un nouveau degré, débutent dans la profession, ont besoin d'un conseil ou d'un appui ponctuel.

#### **D. En guise de conclusion (Bernhard Pulver)**

Nous venons de l'entendre, conformément aux attentes de la partie francophone du canton, la présence francophone dans la partie francophone du canton est aujourd'hui renforcée.

Il y a derrière cette réalité architecturale et géographique une volonté politique évidente à mes yeux, celle qui veut que le canton de Berne continue d'être vécu et lu comme un canton attentif à sa partie francophone, au service de cette même partie francophone.

En renforçant la communauté francophone, le canton de Berne remplit une condition incontournable pour pouvoir vivre son bilinguisme dans un climat de respect mutuel et de curiosité réciproque, au-delà des représentations réductrices des uns et des autres, avec toutes les richesses et les difficultés que cela suppose. Je suis convaincu que le bilinguisme est compliqué, mais c'est un de ses intérêts : toute expérience d'inconfort ouvre à la discussion, au débat, force à la recherche de solutions innovantes, à la réflexion paradoxale, ce qui n'est pas à négliger dans notre société multiculturelle et complexe, une autre richesse d'ailleurs.

A la Direction de l'instruction publique on a très envie de développer une culture d'échanges entre francophones et germanophones. Au-delà de l'existence incontournable et non contestée de deux écoles et de deux cultures, il serait bon de développer une dynamique où l'on retient le meilleur des deux écoles et des deux cultures pour continuer à donner du canton de Berne une image à la fois de respect, d'innovation, d'ouverture et d'originalité.

Le canton de Berne, loin de mépriser le travail de l'AIJ comme on a pu le lire trop souvent dans la presse, a clairement dit oui au rapport AIJ en disant oui au modèle Statu quo+ parce qu'il souhaite, si le Jura bernois le veut,

poursuivre ce chemin compliqué et qu'il sait que pour rester bilingue, le canton a besoin d'une communauté francophone qui se sente maîtresse de son destin, respectée mais pas assistée. Ce n'est pas un retour en arrière de quarante ans comme l'affirment certains, c'est bien plus une ouverture prometteuse sur le présent et l'avenir. J'en suis personnellement convaincu.

Je vous remercie de votre attention et vous propose d'ouvrir la discussion et de répondre à vos éventuelles questions.